

la lettre du Maire

Lettre mensuelle éditée par la Ville de Pont-Sainte-Maxence

octobre 2008

N° 25



l'agenda du Maire

14 octobre

Visite d'un camp des gens du voyage dans le nord

16 octobre

Conseil d'administration de l'hôpital

19 octobre

Assemblée de l'union des maires de l'Oise

24 octobre

Réunion sur les conditions financières de transfert de compétences à la CCPOH

28 octobre

Comité de pilotage pour l'aménagement du champ Lahyre

A vos agendas

11/10 : Soirée dansante Pologne France Europe

25/10 : marché du terroir à Villette

17/10 : Bourse aux jouets - OPALE

25 & 26/10 :

Trail et marche Julien et Jonadev

25/10 : Défilé

Halloween à Sarron

31/10 : Loto Entr'Aide Samu Social Oise

9/11 : 11h Messe du Souvenir

8 & 9/11 : Flâneries d'automne - OPALE

10/11 : Don du sang

14/11 : Gala de boxe

15 & 16/11 :

Tournoi de judo

16/11 : Foire de Pont

22 & 23/11 :

Jeux de Tables

Joueurs de Chimères

29/11 :

Tournoi d'Escrime

Chères Pontoises, chers Pontois

Le processus budgétaire est enfin arrivé à son terme et le préfet a décidé du budget 2008 pour notre ville.

La situation est telle que, ni les services de l'Etat, ni ceux de la Chambre Régionale des Comptes (C.R.C.) n'ont été capables, à ce jour, d'avoir une vision totalement claire. Ils ont validé, puis réfuté, les diagnostics de départ. Ils estiment finalement ne pouvoir statuer avec sûreté qu'en s'appuyant sur le Compte Administratif 2008 que nous présenterons en fin d'exercice. Comme nous nous y attendions la désorganisation était effrayante. Les commandes publiques étaient depuis plusieurs années passées sans souci de la légalité, ce que la justice a sanctionné. Des sommes étaient provisionnées pour payer des fournisseurs mais étaient utilisées à autre chose. En mars ce sont 2,2 millions € d'arriérés fournisseurs pour les années 2004 à 2007, dont 1,3 million non provisionné, que nous avons trouvés ! S'est ajoutée une confusion totale au moment du transfert de compétences à la Communauté de Communes conduisant à un déficit structurel du budget de la ville de 1,2 million € (tous les ans il manque 1,2 million € pour les dépenses courantes). C'est donc un trou de 2,5 millions € qu'il faut combler cette année et 1,2 million l'an prochain. C'est l'équivalent de 2500 smic mensuels (200 années de travail) ! C'est surtout la presque totalité des impôts que vous payez à la ville.

Voilà la situation laissée en héritage par l'équipe précédente qui avait voté à l'unanimité les conditions financières du transfert de compétences à la CCPOH malgré les alertes émises alors par la minorité de gauche !

Les propositions de la C.R.C., reprises par le Préfet, conduisent cette année à augmenter les impôts de 10% et imposent une diminution des dépenses de 1,35 million €. Cela ne tient pas compte de la réalité ! Il manquera en fin d'année entre 500 000 € et 800 000 € pour payer le chauffage des écoles ou le transport public et 200 000 € pour les charges de personnel. Nous continuons à estimer que seul un plan pluriannuel permettrait d'équilibrer les comptes. En 2008, nous allons compenser en puisant dans les fonds provisionnés pour payer une facture, toujours en suspens, de 900 000 €. Mais l'an prochain...

Il faudra du temps pour sortir de cette impasse. Durant les 2 ou 3 ans qui viennent, il n'y aura pas d'autre solution que d'économiser sans cesse et ce, sans empêcher une nouvelle augmentation de la fiscalité l'an prochain dont le montant dépendra des économies que nous réussirons à faire. A l'issue de cette période alors, nous pourrons revenir à une logique normale de limitation des impôts et de développement pour notre commune. Nous n'avons malheureusement aujourd'hui pas d'autre alternative à vous proposer. Depuis 6 mois, nous nous activons à remettre en état cette maison où la tempête a soufflé. Des lueurs apparaissent déjà : gestion des comptes assainie, personnel recentré autour d'objectifs clairs, la plupart des impayés fournisseurs soldés, marchés publics rétablis dans leur légalité... De nombreuses mesures d'économie ont déjà été engagées et nous devons aller encore plus loin. Mais avec prudence tant les sujets concernés sont sensibles pour la vie des habitants.

Chers concitoyens, c'est un langage de vérité, c'est aussi l'expression d'une volonté farouche : celle d'éloigner au plus vite ces nuages, pour qu'à nouveau le soleil brille sur la ville. Nous savons que vous comprendrez les efforts nécessaires pour y parvenir.



Ville de Pont
Sainte-Maxence

Michel Delmas
Votre Maire

Une Ville d'Avenir et de Paix

Pour réduire l'augmentation d'impôts de l'an prochain nous devons prendre des mesures.

Elles pourront avoir des conséquences concrètes sur votre vie,

vous trouverez des exemples ci-dessous

- Moins de tonte des espaces communaux
- Une autre façon de fleurir la ville

Moins d'affaires en justice

Moins d'animations à la bibliothèque

Des conventions plus précises avec les associations

La réorganisation des services municipaux

Des économies d'énergie
Des investissements (nouveau chauffage, isolation, changements de fenêtres)

Les subventions de l'Etat

Des réparations de routes limitées au strict nécessaire

Moins de commémorations

Renégociation de certains marchés publics

Moins de publications

Des remplacements de personnels partant limités
La réduction des personnels sous contrats

Une gestion du chauffage drastique

La recherche de recettes nouvelles

La recherche de dispositifs gratuits

Maîtrise de l'éclairage public

Des cérémonies moins coûteuses

Moins d'animations coûteuses et plus d'animations gratuites

Moins de décorations de Noël en centre ville

Moins de sapins de Noël

Une meilleure gestion des véhicules communaux

Les aides du Conseil général et du Conseil régional

Mais tout ceci ne se fera pas au détriment de l'essentiel : les écoles, les personnes âgées, l'étude du centre ville, le travail sur les quartiers et leurs requalifications, les relations avec nos collègues de la CCPOH. Le schéma directeur des équipements sportifs ; tout ceci selon nos engagements électoraux.

La parole libre et responsable de la minorité et de l'opposition pour participer à un débat positif et efficace

Groupe de l'Opposition 1

Il est de la responsabilité de chaque élu de travailler au redressement de notre ville.

L'opposition assumera sa tâche.

Il est nécessaire aussi de clarifier les transferts financiers entre la ville et la CCPOH.

Rien ne serait plus dangereux pour notre avenir que d'opposer ces collectivités.

Si les transferts n'ont pas été justement évalués, il revient à son président, de revoir l'attribution de compensation avec la communauté de communes.

C'est le nouveau défi auquel est confronté Michel DELMAS.

Marie-Christine Magnier, Eddy Schwarz & Arnaud Dumontier

Groupe de l'Opposition 2

Monsieur M. DELMAS ne se consacre qu'à communiquer : il est à la fois et paradoxalement victime et donneur de leçons. Il est le seul compétent ! Son diagnostic du déficit n'est pas loyal. En réalité il résulte :

- D'un dû fournisseur de 1.300.000 € ;
- D'une diminution de ressources imputable à des erreurs d'appréciation lors des transferts à la Communauté de Communes ;
- D'une tentative sournoise d'augmentation de nos charges par la majorité actuelle. Elle ne manque pas, puisque c'est son idéologie qui le lui commande, une occasion d'alourdir nos impôts sans respect pour tous ceux qui se lèvent le matin pour aller travailler et auxquels elle présente l'addition, le tout au prix de la poursuite de notre déclin.

Daniel Bigorgne & Philippe Hervieu

Groupe de la Majorité

Depuis les élections, nous travaillons pour donner à Pont sa véritable place, vivante et dynamique, au cœur de notre région.

C'est dans l'action, au quotidien, que nous avançons dans l'intérêt des Pontoises et des Pontois.

Le dialogue, le débat et la transparence sont notre fil conducteur.

Le succès des réunions de quartiers et des manifestations que nous avons organisées, fortes de votre soutien et votre participation, sont la preuve que nous sommes sur la bonne voie.

Pour vous
Avec vous
La majorité